



**6^{ème} Session ordinaire du Conseil
D'administration de l'UAT
Khartoum, Soudan,
19-21 avril 2005**



ACTES FINALS

PREMIERE PARTIE

RAPPORT FINAL

DEUXIEME PARTIE

RESOLUTIONS, DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

PREMIERE PARTIE RAPPORT FINAL

Contenu	Page
1. Introduction.....	3
2. Cérémonie d'ouverture	3
3. Réunion des chefs de délégation	3
4. Election du Bureau	3
5. Participation.....	3
6. Adoption de l'ordre du jour	4
7. Adoption du plan de travail	4
8. Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union du 1 ^{er} juin 2004 au 31 mars 2005 ...	4
9. Rapport des comptes vérifiés de l'exercice 2003-2004	5
10. Programme de travail et budget de l'exercice 2005-2006	5
11. Préparatifs de la 2 ^{ème} Conférence de Plénipotentiaires de l'UAT	5
12. Commémoration de la Journée africaine des télécommunications (JAT), le 7 décembre 2005..	6
13. Divers	6
14. Date et lieu de la prochaine session	6
15. Adoption des Actes finals	7
16. Motion de remerciements.....	7
17. Communiqué final	7
18. Séance de clôture.....	7
19. Liste des annexes.....	8

1. INTRODUCTION

La 6^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'Union africaine des télécommunications (UAT) s'est réunie à Khartoum, Soudan, du 19 au 21 avril 2005.

2. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par l'Honorable Alzubair Basheer Taha, ministre de la Science et de la Technologie du Soudan. Elle a enregistré la participation des membres du Corps diplomatique africain accrédités au Soudan, des responsables gouvernementaux, des opérateurs privés des TIC, des délégations des Etats membres du Conseil d'administration de l'UAT, des représentants des organisations internationales invitées, et du personnel du Secrétariat général de l'UAT.

Les allocutions prononcées au cours de cette cérémonie sont jointes en annexe.

3. REUNION DES CHEFS DE DELEGATION

Conformément à l'usage, les chefs de délégation se sont réunis à huis clos pour des concertations sur les grands enjeux de la rencontre.

4. ELECTION DU BUREAU

Le Conseil a procédé à l'élection du Bureau ainsi qu'il suit :

Président : le Soudan (M. Mustafa El-Tayeb, Directeur général de la NTC)

Vice-président : le Burkina Faso (M. Valentin Boukari Sawadogo, Directeur du département de l'interconnexion – ONATEL).

5. PARTICIPATION

La session a enregistré la participation des Etats membres du Conseil d'administration, Etat non membre, membres associés observateurs et représentants des organisations internationales invitées repartis ainsi qu'il suit :

5.1 Etats membres

a) Afrique du nord

1. Egypte

b) Afrique de l'ouest

1. Bénin
2. Burkina Faso
3. Côte d'Ivoire
4. Ghana

c) Afrique centrale

1. Burundi
2. Cameroun
3. République centrafricaine
4. Tchad

d) Afrique de l'est

1. Ethiopie
2. Soudan
3. Tanzanie
4. Ouganda

e) Afrique australe

1. Lesotho

5.2 États non membres du Conseil

1. Kenya
2. Libye

5.3 Membres associés

Parmi les membres associés, seule la SUDATEL a pris part aux travaux.

5.4 Organisations invitées

- i) Union internationale des télécommunications (UIT)
- ii) Organisation régionale africaine de communication par satellite (RASCOM)

5.5 Absence de membres du Conseil

Les Etats membres du Conseil dont les noms suivent étaient absents :

a) Afrique du nord : b) Afrique de l'ouest:

- | | |
|------------|------------|
| 1. Tunisie | 1. Mali |
| | 2. Nigeria |

e) Afrique australe

1. Malawi
2. Zimbabwe

5.6 Quorum

Le quorum des deux tiers des membres du Conseil a été atteint avec la présence de quatorze membres sur les dix-neuf (19) qui composent le Conseil.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (CA/06/D02)

L'ordre du jour proposé par le Secrétariat général a été adopté sans amendement. Il est joint à l'Annexe 1 du présent rapport.

7. ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL (CA/06/D03)

Le plan de travail a été adopté sans amendement. Il est joint à l'Annexe 2 du présent rapport.

8. EXAMEN DU RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (CA/06/D04)

Le Secrétaire général a présenté au Conseil son rapport d'activités pour l'exercice 2004-2005 qui l'a approuvé en adoptant la décision N° 02/CA/O6/2005.

En ce qui concerne la proposition faite par le Secrétaire général d'augmenter les indemnités du personnel, le Conseil s'est dit préoccupé par la situation du personnel, mais a indiqué qu'en raison des taux bas de recouvrement des contributions des Etats membres, ladite proposition devait être mise en veilleuse, en attendant l'amélioration de la situation financière de l'Union.

9. EXAMEN DU RAPPORT DES COMPTES VERIFIES DE L'EXERCICE 2003-2004 (CA/06/D05)

Le rapport des comptes vérifiés de l'UAT pour l'exercice 2003-2004 a été présenté au Conseil par l'auditeur, KPMG-Kenya, qui a attiré l'attention du Conseil sur ce qui suit :

- les arriérés de contributions qui s'élèvent à la somme de 8 895 991 \$ EU, dont 78 % peuvent être considérés comme créances douteuses ;
- les dettes de l'Union restées impayées à ce jour et constituées en grande partie de sommes dues aux employés de l'Union.

Le Conseil a provisoirement adopté ce rapport qui sera examiné à la prochaine session ordinaire de la Conférence de Plénipotentiaires pour adoption finale. A cet effet, Le Conseil a fait la recommandation N° 01/CA/06/2005 jointe en annexe.

10. EXAMEN DU PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL ET DE BUDGET DE L'EXERCICE 2005-2006 (CA/06/D06)

Ce projet de programme s'articule autour d'un certain nombre d'activités cibles qui, si elles étaient exécutées, faciliteraient la réalisation des objectifs fixés par la dernière Conférence de Plénipotentiaires.

Le Conseil a approuvé le budget-programme de l'exercice 2005-2006 arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 913 260 \$ EU et a décidé que seules les actions prioritaires ci-dessous seraient mises en œuvre au cours de cet exercice, compte tenu des difficultés financières que connaît l'Union :

- o Conférence UPAP/RASCOM/UAT sur le projet E-Poste Afrique
- o Liquidation des dettes envers le personnel
- o Préparation de la Conférence de Plénipotentiaires par le Comité du Conseil
- o Coordination des réunions africaines préparatoires aux grandes rencontres internationales sur les télécommunications et les TIC.

Après examen de ce document, le Conseil a adopté la Décision N° 02/CA/06/2005 portant approbation dudit budget.

11. EXAMEN DES PROPOSITIONS DE THEME POUR LA COMMEMORATION DE LA JOURNEE AFRICAINE DES TELECOMMUNICATIONS (JAT), LE 7 DECEMBRE 2005 (CA/06/D08)

Le Conseil a examiné les différents thèmes proposés et retenu le thème intitulé : « Les Réseaux de la nouvelle génération (RNG) : Défis et opportunités pour l'Afrique ». Résolution N° 01/CA/06/2005.

12. PREPARATIFS DE LA 2EME CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES DE L'UAT

Le Conseil a examiné le document CA/06/D07 sur les préparatifs de la deuxième Conférence de Plénipotentiaires prévue en 2006, et approuvé la mise sur pied d'un Comité du Conseil pour la préparation de la Conférence (CC/PC). Ledit Comité est constitué des Etats membres ci-après : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Ghana, Kenya, Lesotho, Soudan, Tanzanie, Tchad.

Les termes de référence du CC/PC sont les suivants :

- évaluer la mise en œuvre du Plan stratégique quadriennal 2002-2006 ;
- préparer un Plan d'action quadriennal pour la période 2006-2010 ;
- préparer un budget quadriennal à l'appui dudit plan d'action ;
- examiner les questions en instance, telles que le barème de fixation des contributions, les nouvelles modalités de mobilisation des ressources de l'Union, le siège de l'Union, les émoluments du personnel
- coordonner, en collaboration avec les Communautés économiques régionales (CER), les candidatures de la Région D de l'UIT.

Le chef de la délégation de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste a fait part au Conseil du souhait de son pays d'accueillir la deuxième session ordinaire de la Conférence de Plénipotentiaires en 2006.

Le Conseil a pris acte de cette offre et remercié le gouvernement libyen pour cette marque de soutien à l'Union. Le Secrétaire général a été invité à en informer le président de la Conférence de Plénipotentiaires et les États membres.

13. ALLOCUTIONS DIVERSES

Le représentant de RASCOM a prononcé une allocution dont le texte intégral figure à l'Annexe 3.

14. DIVERS

Le représentant du Ghana a remercié le gouvernement du Soudan d'avoir accueilli la session du Conseil et l'a félicité pour la chaleureuse hospitalité offerte à tous les participants.

Le représentant de l'Egypte a informé le Conseil que l'Egypte a mis en œuvre la Résolution 09/CA/04/2003 sur le renforcement des capacités de l'Afrique en matière de prise de décisions, résolution adoptée par la 4^{ème} session ordinaire du Conseil

d'administration. Il a indiqué que le ministère égyptien des Technologies de l'information et de la communication (MCIT) a organisé la première session du Programme africain de formation du 15 avril au 8 mai 2004. Dix-sept stagiaires venus de 10 pays africains ont pris part à cette session de formation dont les frais ont été couverts par le MCIT.

En prenant acte de l'initiative de l'Egypte, le Conseil a loué les efforts du MCIT et recommandé vivement la tenue de la deuxième session de ladite formation.

15. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

La prochaine session ordinaire du Conseil aura lieu au siège de l'Union, à moins qu'un Etat membre ne se propose de l'accueillir.

16. ADOPTION DES ACTES FINALS (CA/06/D09)

Le Conseil a adopté les Actes finals.

17. MOTION DE REMERCIEMENTS

Avant la clôture officielle de la réunion, Mr. Abdelhamid M. Senoussi, chef de la délégation du Tchad, a lu une motion de remerciements au gouvernement de la République du Soudan. Le texte intégral de ladite motion est joint à l'Annexe 4.

18. LECTURE DU COMMUNIQUE FINAL

Le Communiqué final a été lu par Sefako Hlompho de la République du Lesotho. Le texte intégral dudit Communiqué est joint à l'Annexe 5.

19. SEANCE DE CLOTURE

La séance de clôture a été marquée par les allocutions du représentant du Ghana, du représentant de l'Egypte et du Président du Conseil.

Dans son intervention, le représentant du Ghana a remercié le gouvernement du Soudan d'avoir accueilli la sixième session ordinaire du Conseil, et pour l'hospitalité fraternelle et très chaleureuse accordée à tous les participants.

Le représentant de l'Egypte a lui aussi remercié le Soudan pour tous les efforts déployés pour faire de cette session un grand succès. Son allocution est jointe à l'Annexe 6.

Dans son mot de fin, le Président du Conseil a félicité les participants pour le bon travail qui a été fait et les a remerciés pour leur contribution au succès de la réunion. Il a assuré le Conseil de son engagement et de son appui total et indéfectible à l'UAT. Il a ensuite souhaité aux participants un bon retour chez eux et déclaré la réunion officiellement close.

20. LISTE DES ANNEXES

N°	Titre	Page
Annexe 1	Ordre du jour	9
Annexe 2	Plan de travail	10
Annexe 3	Allocutions diverses	11
3.1	Discours d'ouverture de l'Honorable Alzubair Basheer Taha, ministre de la Science et de la Technologie	11
3.2	Allocution du Directeur général de la Société nationale des télécommunications (NTC) du Soudan	13
3.3	Allocution du président sortant du Conseil d'administration M. Henri Ntoundi	15
3.4	Allocution du Secrétaire général de l'UAT, M. Akossi Akossi	19
3.5	Allocution du représentant de l'UIT, M. Tilahun Kebede	22
3.6	Allocution de la délégation égyptienne	26
Annexe 4	Motion de remerciements	27
Annexe 5	Communiqué final	28
Annexe 6	Liste des participants	30

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR

N°	Points de l'ordre du jour	Documents
1.	Cérémonie d'ouverture	
2.	Réunion des chefs de délégation	CA/06/S06
3.	Election du Bureau	CA/06/S07
4.	Examen du projet d'ordre du jour	CA/06/D02
5.	Examen du projet de Plan de travail	CA/06/D03
6.	Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union du 1er juin 2004 au 31 mars 2005	CA/06/D04
7.	Rapport des comptes vérifiés de l'exercice 2002-2003	CA/06/D05
8.	Projet de Programme de travail et de budget de l'exercice 2005-2006	CA/06/D06 (a)
9.	Préparatifs de la 2 ^{ème} Conférence de Plénipotentiaires de l'UAT	CA/06/D07
10.	Proposition de thèmes pour la commémoration de la Journée africaine des télécommunications (JAT), le 7 décembre 2005	CA/06/D08
11.	Divers	
12.	Date et lieu de la prochaine session	
13.	Adoption des Actes finals : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport final ▪ Résolutions, Décisions et Recommandations 	CA/06/D09
14.	Lecture du communiqué final	CA/06/D10
15.	Motion de remerciements	CA/06/D11
16.	Séance de clôture	

ANNEXE 2 : PLAN DE TRAVAIL

1^{er} Jour Mardi 19/04/2005	08.30 09.00 10.30 11.00 11.30 12.00 13.00 14.45 16.30 16.45	Inscription des délégués Cérémonie d'ouverture Pause café Réunion des Chefs de délégation S06 Election du Bureau S06 Session 1(a) Doc 02, 03 Déjeuner Session 1(b) - Doc 04 Pause café Session 1 (c) - Doc 05
2^{eme} Jour Mercredi 20/04/2005	09.00 10.30 10.45 13.00 14.45 16.30 16.45	Session 2 (a) - Doc 06 (a) Pause café Session 2 (b) - Doc 06 (b) Déjeuner Session 2 (c) - Doc 06 (b), Doc 07 Pause café Session 2 (d) - Doc 08, Points 12, 13
3^{eme} Jour Jeudi 21/04/2005	08.15 10.30 11.00 13.00 14.45	Préparation des actes finals Pause café Session 3(a) – Doc 09, 10, 11 Déjeuner Séance de clôture

ANNEXE 3 : ALLOCUTIONS DIVERSES

3.1 DISCOURS D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE ALZUBAIR BASHEER TAHA, MINISTRE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE DE LA RÉPUBLIQUE DU SOUDAN

Au nom d'Allah, le clément et le miséricordieux,

- Monsieur le président du Conseil d'administration de l'Union africaine des télécommunications,
- Monsieur le Secrétaire général de l'Union africaine des télécommunications,
- Monsieur le Directeur général de la Société nationale des télécommunications du Soudan,
- Messieurs les chefs de délégations,
- Messieurs les membres des délégations,
- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir pour moi de vous souhaiter la bienvenue en ce jour béni, et de prendre part avec cette auguste assemblée aux travaux de la sixième session ordinaire du Conseil d'administration de l'UAT. Permettez-moi de saisir cette opportunité pour souhaiter la bienvenue à cette auguste assemblée, au nom du gouvernement de la République et du peuple du Soudan, à Khartoum, la cité de la paix et la capitale du Soudan, au cœur de l'Afrique. Je tiens par ailleurs à exprimer ma gratitude au Secrétariat de l'UAT pour avoir choisi cette fois de tenir ces assises du Conseil d'administration au Soudan.

Mesdames et Messieurs,

Nous suivons avec beaucoup d'intérêt le vent de libéralisation et de privatisation qui souffle sur le secteur vital de la communication et de l'information dans bien des pays frères d'Afrique. Nous suivons également le développement et l'expansion rapides des services dans ce secteur, que ce soit dans le domaine de la téléphonie fixe que dans le domaine de la téléphonie mobile, ainsi qu'en matière d'envoi de données et de bien d'autres services modernes.

Nous, au Soudan, comptons parmi les tout premiers Etats d'Afrique à s'être engagés dans cette voie au début des années 1990. Dans ce cadre, le secteur de l'information et de la communication a été l'un des secteurs clés du volet de libéralisation et de privatisation de notre programme triennal de salut économique (1990-1993), qui avait été approuvé par l'État. Cela était dû à la perception par l'État de l'importance de ce secteur pour le développement socioéconomique. Le résultat positif de cette option fut la naissance, en 1993, de la Société des télécommunications du Soudan (la SUDATEL). Cette société a provoqué un changement radical dans la capacité des communications de notre pays et élevé le Soudan au niveau des États avancés au niveau régional.

Aujourd'hui, nous avons au Soudan quatre principales sociétés détenant des licences. Deux d'entre elles opèrent dans le domaine de la téléphonie fixe ; toutes deux s'efforcent d'introduire sur le marché national des technologies de communication à large bande. Les deux autres

sociétés opèrent dans le domaine de la téléphonie mobile et exploitent la deuxième génération de la téléphonie mobile (GSM). Ces sociétés comptent introduire des systèmes de la troisième génération (G3). Le pays compte également plusieurs fournisseurs de services d'Internet et de valeur ajoutée.

La NTC (le régulateur du secteur) était notre fer de lance qui fut et continue d'être le soubassement de tous les acquis et succès enregistrés à ce jour, et de la préparation de l'avènement de la concurrence dans le secteur.

Mesdames et Messieurs,

Avant de conclure mon propos, permettez-moi de louer le rôle de pionnier joué par l'Union africaine des télécommunications dans la conduite de l'industrie des TIC au niveau de notre cher et beau continent, l'Afrique. Je félicite également les grandes initiatives de l'Union et ses entreprises hardies pour permettre à notre continent de rattraper la communauté mondiale de l'information et de s'y intégrer. Les États africains se doivent donc soutenir cette Union afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs et d'honorer ses obligations qui sont contenues dans sa Constitution et dans sa Convention. J'invite donc tous les États africains à honorer leurs obligations financières vis-à-vis de l'Union. Les États doivent également participer activement à toutes ses activités. Unissons nos efforts pour permettre à notre Union de faire face aux défis actuellement posés à notre cher continent dans le domaine de l'information et de la communication aux niveaux régional, continental et international.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais pour finir, vous souhaiter un agréable séjour dans votre second pays et souhaite plein succès à vos travaux.

Je reste convaincu que le Comité d'organisation fera tout ce qui est son pouvoir pour que les travaux de cette session de notre Conseil soient un succès total. Votre séjour ici sera pour vous une occasion de découvrir divers aspects de la vie au Soudan et goûter à nos vertus de paix, de sécurité et d'unité.

Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

C'est sur ces mots que je déclare officiellement ouverts les travaux de la sixième session ordinaire du Conseil d'administration de l'Union africaine des télécommunications.

Merci de votre attention.

Que la paix soit avec vous !

3.2 ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DU SOUDAN

- Excellence Monsieur le ministre de la Science et de la Technologie, représentant le ministre de l'Information et des Communications
- Monsieur le représentant de l'UIT,
- Monsieur le représentant de l'Union africaine
- Monsieur le Président de l'UAT
- Monsieur le Secrétaire général de l'UAT
- Monsieur le représentant de RASCOM
- Honorables membres du Conseil d'administration
- Mesdames et Messieurs,

Soyez les bienvenus en terre soudanaise que j'appellerais, à juste titre, le creuset ethnique de l'Afrique, car c'est le plus grand pays continent qui compte neuf voisins qui sont tous très bien représentés au plan culturel et ethnique au sein de la population soudanaise.

Soyez également les bienvenus à la Société nationale des télécommunications (NTC), l'autorité de régulation du Soudan, qui a été créée en 1999 pour réglementer et promouvoir le secteur des télécoms et créer l'environnement favorable nécessaire pour le développement des services de télécommunication, mais également pour assurer la libre concurrence entre les différents acteurs du secteur de la télécommunication.

La création de l'autorité de régulation fait suite à la décision prise en 1991 de privatiser le secteur de la télécommunication, et à une autre décision prise en 1993 de créer la Société soudanaise des télécommunications (SUDATEL), qui a remplacé la société de télécommunication qui appartenait à l'État. La création de la SUDATEL fut réellement un tournant décisif dans le développement du secteur des télécommunications, qui a effectivement connu une croissance substantielle au lendemain de toutes ces réformes.

Quatre ans plus tard, en 1997, une société de téléphonie mobile (Mobitel) a été créée. Aujourd'hui, ces deux sociétés comptent environ 2,3 millions d'abonnés. Deux autres sociétés, l'une assurant le service mobile et l'autre le service fixe, se sont vu délivrer des licences d'exploitation par la NTC l'année dernière, et elles deviendront opérationnelles dans les trois prochains mois, ce qui ouvre la voie pour un important bond en avant qui est appelé à accroître la télédensité du pays à près de 12 % d'ici à la fin de l'année dernière. Les deux opérateurs ayant récemment obtenu des licences d'exploitation utiliseront des modules commutés des réseaux de la nouvelle génération.

En 2002, la NTC a créé un Fonds du service universel afin de pouvoir réduire la fracture entre les zones urbaines et les vastes zones rurales du Soudan en matière de services de télécoms, et notamment dans le domaine des technologies de l'information. Le Fonds a entrepris la mise en œuvre d'un plan très ambitieux appelé le projet « Informatique pour tous ». Cette année, le Fonds a démarré la première phase du projet et espère, d'ici à la fin de cette année, distribuer près de 250 000 ordinateurs aux fonctionnaires de l'État. Le prix très abordable desdits ordinateurs sera payé en 20 mensualités. Le Fonds distribue

également gratuitement des ordinateurs aux écoles secondaires et aux universités dans l'ensemble du pays.

Au même moment, le Centre national de documentation (NIC), qui est placé sous la tutelle du Conseil des ministres, met également en œuvre, avec la collaboration du Fonds du service universel, plusieurs projets au nombre desquels le projet de gouvernance électronique. De même, le ministère de la Science et de la Technologie exécute un projet de ville virtuelle et en est actuellement à l'étape de conception du Projet de satellite du Soudan.

Permettez-moi, pour conclure mon propos, réaffirmer l'engagement du Soudan à promouvoir les idéaux de l'UAT. L'une des preuves de cet engagement est l'effort consenti par notre pays pour apurer ses arriérés de contributions qui sont passés de 529 999 \$ EU en 2002 à environ 100 000 \$ EU cette année, et nous promettons de solder entièrement ce compte d'ici à la fin de l'année prochaine.

Je tiens à souhaiter à tous beaucoup de plaisir et reste convaincu que Khartoum vous accueillera encore et encore car un célèbre proverbe soudanais dit que : « Qui a bu de l'eau du Nil revient toujours s'y abreuver ».

3.3 ALLOCUTION DU PRÉSIDENT SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, M. HENRI NTOUPENDI

- S.E.M. LE MINISTRE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE DE LA REPUBLIQUE DU SOUDAN,
- MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DE L'UNION AFRICAINE DES TELECOMMUNICATIONS,
- EXCELLENCES MESSIEURS LES AMBASSADEURS ET CHEFS DE MISSIONS DIPLOMATIQUES,
- MESSIEURS LES CHEFS DE DELEGATIONS,
- HONORABLES DELEGUES ,
- CHERS INVITES,
- MESDAMES ET MESSIEURS.

Le bureau du Conseil d'administration de l'Union Africaine des Télécommunications exprime la profonde gratitude des Etats membres au Gouvernement soudanais, et plus particulièrement à S.E.M. Omar Hassan Ahmed Al Bashir, Président de la République du Soudan, pour avoir bien voulu inviter et accueillir dans cette belle cité de Khartoum, la sixième session du Conseil d'Administration de notre Union.

Cette marque de soutien, témoigne à souhait, du sentiment panafricaniste qui habite le Président Bashir, et qu'il ne cesse de manifester, à l'instar des efforts inlassables que son Gouvernement consent à l'intégration de notre continent, et à la lutte contre la fracture numérique, cause essentielle de notre présente rencontre .

La Délégation Camerounaise que je conduis par ailleurs, est heureuse d'adresser à S.E.M. Alzubair Basheer TAHA Ministre de la Science et de la Technologie de la République du Soudan, le salut fraternel de son homologue S.E.M. BELLO BOUBA MAIGARI, Ministre d'Etat et Ministre des Postes et Télécommunications de la République du Cameroun, qui m'a personnellement chargé de vous dire combien il apprécie les sacrifices que votre Gouvernement et vous avez consentis en faveur de la tenue à Khartoum de cette importante session.

Il m'a également demandé de tout mettre en œuvre pour que les résultats de nos travaux, soient à la hauteur des attentes de la Conférence des Plénipotentiaires de l'UAT.

Aux autorités de cette belle ville de Khartoum, je voudrais dire toute la joie que ressentent les délégations ici réunies, heureuses de l'hospitalité qui leur a été réservée depuis leurs arrivées respectives, et vous adresser du fond du cœur un grand merci.

Excellences Messieurs les Ministres ,
 Monsieur le Secrétaire Général de l' UAT,
 Excellences Messieurs les Ambassadeurs,
 Messieurs les Chefs de Délégations, Honorables Délégués,
 Chers Invités,
 Mesdames et Messieurs !

La situation que traverse notre Union est préoccupante. L'embellie qu'avait générée la restructuration et la nouvelle dynamique imprimée aux activités de l'organisation semblent s'estomper, du fait d'une tension de trésorerie jamais connue auparavant.

Il en découle une inertie préjudiciable à la préparation de notre continent aux grands rendez-vous du secteur des Télécommunications et technologies de l'information qui s'annoncent, à savoir :

- la Réunion Préparatoire Africaine à la CMDT 06 qui se tiendra en juillet prochain au Nigeria,
- la deuxième phase du Sommet Mondial sur la Société de l'Information prévue heureusement en Afrique à Tunis en novembre de cette année,
- la Conférence des Plénipotentiaires de l'UAT,
- la Conférence Mondiale de Développement des Télécommunications 06 à Doha, au Qatar
- l'Assemblée Générale des Plénipotentiaires de l'UIT, prévue en 2006
- et toutes les autres réunions citées par mes prédécesseurs.

Quel est le degré d'implication de l'UAT dans la coordination de la tenue et des travaux de ces grandes rencontres ?

Les Etats Africains se concertent activement dans d'autres fora pour coordonner leurs positions sur les questions à débattre lors de ces importantes assises.

Je pense notamment aux réunions ministérielles d'Accra, à la PREPCOM de Genève et à la Réunion Afro Arabe du Caire et bien d'autres, toutes consacrées au SMSI.

L'UAT, reconnue par l'UIT comme la grande organisation régionale africaine du secteur des télécommunications qu'elle soutient, est obligée de jouer le rôle qui est le sien.

Un rôle de relayeur, un rôle d'incitateur et de banque de données continentales dans la matière. Oui, ce grand rôle de coordonnateur des intérêts communs aux Etats africains, dans le combat acharné qu'ils mènent dans le but d'insérer notre continent dans la société mondiale naissante de l'information et de la connaissance partagée, la lutte pour combler le fossé numérique.

Une telle grande ambition exige des moyens financiers et matériels, des ressources humaines, une détermination et une ferme volonté politique des Etats membres à contribuer régulièrement au budget de l'UAT.

C'est le lieu ici de nous réjouir une fois de plus de la manifestation affichée de cette détermination par la République du Soudan, qui en accueillant nos assises d'aujourd'hui, offre un bel exemple qui nous l'espérons fera tâche d'huile, et encouragera nos Etats à consentir des sacrifices additionnels à la consolidation de notre Union.

Excellences Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire Général,
Honorables Délégués et Distingués Invités !

C'est dire que les travaux de Khartoum ont un défi à relever, celui de la redynamisation de l'UAT. Deux raisons majeures fondent cette exigence.

La première, est qu'à ma connaissance, une session ordinaire du Conseil, ne précédant pas une Conférence des Plénipotentiaires de l'UAT, se tient pour la première fois hors du siège, à l'invitation d'un Etat membre. Le sacrifice ainsi déployé par la République du Soudan, et de manière explicite le message qu'il nous adresse, nous interpelle.

Nous nous devons par conséquent, et en guise de reconnaissance au pays hôte, de donner à nos assises un fondement historique, grâce à la qualité des résultats qui découleront de nos discussions, et qu'on devrait consigner dans un document intitulé les Actes de Khartoum.

Si la deuxième raison réside dans l'éthique même de notre Union, la situation léthargique que traverse l'UAT suscite en nous le devoir d'en analyser les motifs.

Au-delà des solutions à la cause rituelle qu'est le non paiement des arriérés ou des contributions budgétaires par les Etats membres, notre rencontre d'aujourd'hui devrait rechercher une stratégie qui maintienne un équilibre harmonieux entre nos objectifs et nos ressources, qui permette de diversifier les sources de recettes de l'Union, afin qu'elle ne compte plus uniquement sur les contributions statutaires.

Dans ce monde intégré à grande vitesse par la révolution des technologies de l'information, les organisations internationales qui les régissent ont pour vision essentielle, de favoriser l'émergence d'une communauté internationale de connaissance et d'intérêts partagés. L'UAT ne saurait se dérober de cette mission dans notre continent. L'Afrique doit être interconnectée avec la contribution décisive de notre organisation.

Une raison supplémentaire accroît l'urgence de cette mission, l'avènement du NEPAD.

Dans son volet consacré aux technologies de l'information, le NEPAD envisage d'ici l'an 2015 une Afrique où tous les établissements scolaires ont accès à l'Internet. Quel sera le rôle de l'UAT dans cette révolution virtuelle ?

Excellences Messieurs les Ministres,
Honorables Délégués,
Chers Invités,
Mesdames et Messieurs

Au moment où le Cameroun s'apprête à quitter la Présidence de notre Conseil, je tiens, au nom de notre Gouvernement, à remercier une fois de plus tous les Etats membres qui lui avaient confié cette responsabilité.

En dépit de l'espoir que notre désignation à cette fonction avait éveillé, les tâches spécifiques que vous nous aviez assignées, à savoir de conduire à travers certains Etats africains une mission de bonne volonté, visant à les sensibiliser de se mettre en règle avec la trésorerie de l'Union, et le déplacement en Afrique du sud en vue d'évaluer les biens meubles, logistiques, et

financiers du Centre Stratégique pour la Connexion Africaine qui devraient être retournés au siège du Secrétariat Général à Nairobi n'ont pas été accomplies, faute de moyens budgétaires comme l'a justifié le Secrétaire Général.

L'ensemble du programme d'action de l'Union pour l'exercice 2004/2005 a connu un bilan mitigé, notre entière disponibilité et/ou l'efficacité que vous avez ainsi appréciées n'ont pu être capitalisées.

Aujourd'hui allons nous passer le relais. Nous vous prions de garder à l'esprit que le rêve d'une Union plus dynamique dépend de l'engagement que nous prendrons ici à Khartoum, d'assainir nos contributions financières au budget pour que vive l'Union Africaine des Télécommunications.

3.4 ALLOCUTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UAT, M. AKOSSI AKOSSI

- Son Excellence Alzubair Basheer Taha, Ministre de la Science et de la Technologie du Soudan
- Excellence Messieurs les Ambassadeurs;
- Monsieur le Président du Conseil d'Administration, M. Henri Ntoundi;
- Monsieur le Directeur Général de la Société nationale des télécommunications du Soudan, M. Mustafa El-Tayeb;
- Messieurs les représentants de l'Union Africaine, de l'Union Internationale des Télécommunications, de RASCOM, d'AFRALT I
- Distingués délégués et observateurs;
- Mesdames Messieurs;

SALAAM ALEIKUM !

C'est pour moi un très grand honneur et un privilège de vous souhaiter la bien venue à cette cérémonie d'ouverture de la 6eme session ordinaire du Conseil d'administration de l'UAT 2005. Je suis très heureux que vous ayez tous trouvé le temps de vous joindre à nous dans cette belle ville de Khartoum.

A vous tous j'exprime un mot spécial de bienvenue, **MAKABA!** J'espère que vous sentirez tous chez vous parmi vos soeurs et frères sur cette terre historique du royaume Meroitique.

Monsieur l'invité d'honneur, permettez moi de vous témoigner spécialement ma gratitude pour avoir trouvé un moment dans votre emploi de temps très chargé pour présider cette cérémonie d'ouverture du Conseil. A travers votre personne, permettez moi de transmettre la gratitude de l'Union toute entière au Gouvernement et au peuple du Soudan pour les très belles dispositions qui ont été prises pour nous accueillir et pour l'hospitalité très chaleureuse accordée à toutes les délégations depuis leurs arrivées à Khartoum.

L'appui soutenu et indéfectible que le Soudan apporte à l'Union à travers la National Télécommunications Corporation est en effet l'illustration parfaite de l'engagement du Soudan à la cause de la coopération et de l'intégration régionale.

Je voudrais ici exprimer ma profonde gratitude à mon très cher frère et ami, M. Mustafa El Tayib, Directeur général de la National Telecommunications Corporation, pour son engagement personnel à la cause de l'Union.

Je voudrais exprimer ma gratitude aux pays non membres du Conseil qui nous ont honoré par leur présence à cette réunion à savoir: le Kenya, pays hôte du siège de l'Union, et la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste.

Excellence Monsieur l'Invité d'honneur,

Comme vous le savez, la vision de l'Union africaine des télécommunications (UAT), notre organisation continentale, est une Afrique élevée au rang de partenaire actif de la Société

mondiale de l'information. C'est dans ce cadre que le Plan stratégique de l'UAT envisage la mise en œuvre des activités stratégiques ci-après :

- Contribuer à la prise de décisions en assurant la coordination des contributions africaines aux travaux des conférences mondiales à l'occasion desquelles sont prises des décisions, dans le but de veiller à ce que l'Afrique obtienne une part équitable lors de l'allocation des ressources mondiales ;
- Intégrer les marchés régionaux en encourageant l'harmonisation des politiques et des réglementations, en vue de créer des marchés communs plus élargis pour les technologies de l'information et de la communication (TIC), sur la base des Communautés économiques régionales ;
- Promouvoir l'investissement dans les infrastructures de TIC, en encourageant les initiatives d'investissement dans l'accès et dans les infrastructures transfrontalières de base de l'information, grâce à des partenariats novateurs entre les secteurs public et privé ;
- Renforcer les capacités humaines et institutionnelles en facilitant les initiatives visant à renforcer les capacités institutionnelles en élaboration de traités, en fixation de normes, en formulation de politiques et en attraction des investissements.

Pour atteindre ces objectifs, l'UAT a noué un très solide partenariat et une très bonne collaboration avec un certain nombre de partenaires clés au nombre desquels l'Union africaine (UA), l'Organisation régionale africaine de communication par satellite (RASCOM) et l'Union panafricaine des postes (UPAP).

Nous nous préparons actuellement à organiser, sous les auspices de l'Union africaine, une Conférence régionale préparatoire pour l'Afrique du Sommet mondial sur la Société de l'information (SMSI-05), à Nairobi, au Kenya, du 16 au 20 mai 2005. Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la Foire continentale des TIC prévue dans la capitale kenyane du 16 au 21 mai 2005.

Avec la collaboration de l'UIT, notre Union organise un certain nombre de réunions préparatoires de la CMTD-06 à Doha, au Qatar, du 7 au 15 mars 2006, et de la CRR-06 à Genève, du 15 mai au 16 juin 2006. Avec RASCOM et l'UPAP, nous avons initié le Projet E-Poste Afrique qui vise à renforcer l'accès universel aux TIC en Afrique, à travers l'installation de terminaux multimédia de RASCOM dans chaque bureau de poste d'Afrique.

C'est ici l'occasion d'exprimer notre gratitude aux principaux partenaires mentionnés ci-dessus pour la coopération et l'appui exemplaires dont nous bénéficions de leur part.

Excellence Monsieur l'Invité d'honneur, distinguées membres du Conseil d'administration, distingués Observateurs, Mesdames Messieurs, votre Ordre du jour pour cette réunion comporte:

- L'examen du Rapport du Secrétaire Général à la 6^{ème} Session ordinaire du Conseil d'Administration du 1er juin 2004 au 31 mars 2005;
- Le Budget-Programme de travail de l'exercice 2005 – 2006;
- Et le rapport d'Audit de l'exercice clôturé du 31 mai 2004;

Permettez moi aussi d'attirer votre attention sur la préparation de la 2eme session ordinaire de la Conférence de plénipotentiaires, prévue en 2006. A cet effet, il sera, entre autres demandé au Conseil d'approuver les projets d'ordre du jour et les projets de Programme de travail de la Conférence et des réunions connexes, de mettre en place un comité pour suivre la préparation du projet de Plan d'action et de budget quadriennale de l'UAT 2007 – 2010, et d'approuver le projet de proposition commune africaine pour la Conférence de plénipotentiaires de l'UAT prévu en 2006.

Le Conseil aura également à se pencher sur des nouvelles initiatives visant à améliorer la situation financière de l'Union. Connaissant le sérieux et l'efficacité dont vous avez fait montre dans le passé, je n'ai aucun doute que le Conseil fera face à ces défis pour assurer le succès de la prochaine Conférence de Plénipotentiaires de l'UAT.

- Excellence Monsieur l'invité d'honneur,
- Distinguées délégués et observateurs;
- Mesdames Messieurs;

Avant de conclure, permettez moi une fois de plus de remercier en votre nom et au nom de l'Union, le Gouvernement et le Président de la République du Soudan, Son Excellence Omar Hassan Ahmed El Bashir, pour avoir accepté d'abriter cette 6eme session de Conseil d'administration à Khartoum.

Je voudrais aussi remercier tous les conseillers et les représentants des organisations internationales et régionales qui ont bien voulu effectuer le déplacement pour venir participer à cette session du Conseil. Je vous remercie de votre aimable attention et souhaite à vous tous plein succès dans vos délibérations.

SHUKHRAN !

3.5 ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT DE L'UIT

- Excellence Monsieur le Ministre de la Science et de la Technologie,
- Monsieur le Président du Conseil d'administration de l'UAT
- M. Akossi Akossi, Secrétaire général de l'Union africaine
- Messieurs les membres du Conseil d'administration de l'UAT
- Monsieur le Directeur général de la Société nationale des télécommunications du Soudan
- Messieurs les membres du Corps diplomatique
- Excellences,
- Mesdames et Messieurs

C'est pour moi un honneur et un grand plaisir de prendre part à cette sixième session ordinaire du Conseil d'administration de l'UAT, et de prononcer cette allocution au nom de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Permettez-moi, avant toute chose, Mesdames et Messieurs, de saisir l'occasion qui m'est offerte de remercier, au nom de l'UIT et en mon nom personnel, le gouvernement du Soudan d'avoir accepté d'accueillir et important événement.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je vous transmets également les meilleures salutations et les sincères vœux de plein succès aux travaux de cette session ordinaire du Conseil d'administration de l'UAT de la part de M. Hamadoun I. Touré, Directeur du Bureau du développement des télécommunications (BDT), et de M. Brahim Sanou, Directeur du Bureau régional pour l'Afrique de l'UIT, qui n'ont pas pu être présents à ces assises en raison d'autres engagements de dernière heure.

Cette importante réunion se tient à un moment très crucial où l'Union africaine se restructure et se prépare de toutes ses forces à réaliser l'unité tant attendue de l'Afrique. A mon humble avis, l'UAT, dont la création a été entérinée par les dirigeants africains pour promouvoir le développement des télécommunications sur le continent, doit elle aussi faire siens les idéaux de l'Union africaine. Le développement des infrastructures de télécommunication est crucial pour renforcer l'unité et réaliser l'interconnexion des pays de la région. A cet effet, l'UAT est appelée à mettre en œuvre d'importantes activités au nombre desquelles : la création de liaisons transfrontalières de télécommunications à travers le continent ; la création d'un point d'échanges virtuels sur le continent ; l'harmonisation des politiques et des réglementations du domaine des TIC, etc., pour ne citer que ceux là.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Qu'il vous souvienne que la contribution de l'UAT, qui a été le fruit de la concertation entre ses membres, lors de la dernière Conférence mondiale sur le développement des

télécommunications (CMDT) à Istanbul a favorisé l'adoption d'importantes résolutions qui furent, par la suite entérinées par la Conférence de Plénipotentiaires de Marrakech en 2002. Ces résolutions portaient toutes sur l'appui à l'initiative du NEPAD. Comme vous vous en souvenez tous, cet effort a abouti à l'initiation d'un projet d'« Aide préliminaire au NEPAD », qui en est à son ultime étape de production d'un projet de document finançable, appelé à servir de feuille de route pour le développement des télécommunications dans la région. Il s'agit là d'un acquis obtenu grâce aux efforts conjoints des deux unions, l'UIT et l'UAT, et une initiative qui est la preuve de l'harmonisation des efforts des deux organisations sœurs pour contribuer au développement de la région.

Il est désormais temps pour l'UAT de suivre le même cheminement pour la prochaine CMDT qui est prévue à Doha, au Qatar, du 7 au 15 mars 2006. Cette conférence, qui se tient tous les quatre ans, est appelée à évaluer les progrès réalisés dans le domaine de la télécommunication par les pays en développement, et définir des priorités et des stratégies pour le développement des TIC. Nous organiserons à cet effet une Réunion préparatoire régionale à Abuja, au Nigeria, du 5 au 7 juillet. Cette réunion revêt une grande importance car elle nous permettra d'harmoniser les besoins à satisfaire pour le développement harmonieux des télécommunications dans la région, en préparation de la CMDT. Le 4 juillet, nous organiserons un symposium ministériel qui sera précédé, le 3 juillet, d'une réunion d'experts qui examinera le rapport du Projet d'aide préliminaire au NEPAD.

Le symposium ministériel a pour but de permettre à l'UIT et à l'UAT de rendre compte des résultats de l'étude et de solliciter des orientations pour la deuxième phase du projet, qui est sa mise en œuvre. Les importants domaines ci-après pourraient être envisagés pour les consultations en vue de l'harmonisation des besoins de la région :

- Le rythme auquel les technologies de la télécommunication évoluent a entraîné la convergence et l'avènement de nouveaux services. Pour suivre le rythme de ces transformations, il est impérieux de réviser le livre vert de l'Afrique. Cette révision pourrait être considérée comme l'un des principaux points à prendre en compte lors des consultations qui se dérouleront à l'occasion de la prochaine RPR et de la CMDT.
- Les études menées et les documents produits ne serviront qu'à décorer les étagères de nos différents bureaux s'ils ne sont pas mis en pratique. Il importe donc, pour assurer la fructification du projet d'« Aide préliminaire au NEPAD », de veiller à la mise en œuvre des recommandations des études sur la gestion et le développement d'un réseau. La mise en œuvre de ces recommandations est absolument essentielle, et c'est là un autre point important à aborder par la RPR.
- Le troisième point important à examiner par la RPR et, plus tard, par la CMDT, est la question du recrutement d'un personnel qualifié pour bien gérer et exploiter les nouvelles TIC. Comme l'on dit souvent, vous pouvez acquérir la technologie, mais vous ne pouvez la posséder que lorsque vous disposez d'un

personnel bien qualifié. Cela suppose de toute évidence qu'il faut absolument renforcer les capacités des ressources humaines.

Ces trois problématiques ont été identifiées comme étant des priorités premières pour la quasi-totalité des pays africains, à travers le questionnaire contenu dans le cadre de mise en œuvre de l'IsaP.

J'invite donc l'UAT à user de tous les moyens à sa disposition pour organiser des concertations entre ses États membres sur les points cruciaux soulevés ci-dessus, et à faire entendre sa voix et celle de ses membres lors de la prochaine CMDT en 2006. Le Forum sur la régulation des télécommunications en Afrique (FRTA), prévu à Maputo, au Mozambique, les 27 et 28 avril 2005, pourrait constituer un forum de choix pour la consultation avec les États membres sur les questions évoquées ci-dessus.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Les télécommunications gagnent inexorablement du terrain ces dernières années. Elles ne sont plus considérées comme un luxe pour les pays africains, plutôt comme une condition préalable de leur croissance économique. Pour maintenir cet élan de croissance dans la région, il est essentiel de consentir d'importants investissements dans le secteur.

Par conséquent, pour attirer les investisseurs privés dans le domaine des télécommunications, il est très important de créer un environnement propice à l'investissement. Des politiques et des réglementations transparentes sont absolument vitales pour le domaine des télécommunications, en même temps qu'un bureau de régulation indépendant et efficace. Il est donc fortement recommandé que l'Union continue de collaborer étroitement avec les associations de régulateurs des différentes sous-régions du continent. Ces associations s'efforcent actuellement d'harmoniser les politiques et les réglementations de leurs sous-régions respectives, afin de créer dans la région un environnement propice à l'investissement. C'est là une initiative hautement louable.

Par ailleurs, le projet de plan unifié de numérotation pour l'Afrique, qui est initié sous l'égide de l'Union africaine, et les efforts consentis pour créer un Réseau africain des régulateurs des télécommunications sont autant de questions qui méritent une attention particulière de la part de l'Union. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts consentis par l'Union pour gérer toutes ces questions à caractère régional, en dépit de ses ressources et de sa main-d'œuvre limitée, comme pourra l'apprécier le Conseil dans les heures qui vont suivre.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais enfin réitérer ici l'engagement de l'UIT à collaborer étroitement avec l'UAT. Le Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique, qui est situé non loin du siège de l'UAT dans

L'Ethiopie voisine, est toujours disposé à faire tout ce qui est son pouvoir pour être un partenaire clé dans votre initiative de développement des télécommunications dans la région. Je souhaite plein succès à vos travaux.

Shukhran.

3.6 ALLOCUTION DE LA DELEGATION EGYPTIENNE A LA SEANCE DE CLOTURE

La délégation égyptienne voudrait saisir l'opportunité de la clôture de cette session du Conseil pour remercier le Soudan des efforts louables consentis pour faire de cette rencontre un grand succès. Nous pensons que le Soudan vient de placer la barre de l'hospitalité et du dévouement à un niveau qu'il sera probablement difficile de dépasser au cours des années à venir.

Nous tenons en outre à remercier l'honorable président dont les contributions éclairées ont considérablement rehaussé nos débats, et nous sommes convaincus que sous la direction du Soudan, le Conseil atteindra des niveaux exceptionnels de vitalité et d'activité.

Nous remercions également M. Akossi pour ses efforts remarquables.

Nous remercions également les membres de toutes les délégations pour leur souci manifeste de faire de l'UAT une organisation plus viable. Et un merci tout particulier aux Etats non membres, le Kenya et la Libye, dont la présence ici est une marque de leur engagement panafricain à développer les TIC en Afrique. Nous tenons à faire mention spéciale de la Libye qui a offert généreusement d'accueillir la deuxième Conférence de Plénipotentiaires de l'UAT l'année prochaine.

Nous sommes convaincus que cette session du Conseil a été pour tout un chacun une expérience agréable et fructueuse, et qu'il n'en aurait pas été ainsi sans la contribution de vous tous ici présents et de toutes les personnes qui travaillent dans les coulisses, j'ai nommé le personnel de la NTC et du Secrétariat général de l'UAT.

Je vous remercie.

ANNEXE 4 : MOTION DE REMERCIEMENTS

Les participants à la sixième session ordinaire du Conseil d'administration de l'Union africaine des télécommunications, réunie à Khartoum, du 19 au 21 avril 2005 ;

Appréciant hautement l'excellent appui accordé à l'UAT par les autorités de la République du Soudan ;

Prenant acte des excellentes facilités offertes pour l'organisation de la session ;

Pleinement satisfaits des résultats obtenus grâce à la bonne volonté et à l'engagement manifestés par tous, et de la grande maîtrise avec laquelle le Président a conduit les travaux ;

Exprime :

- à Son Excellence Omar Hassan Ahmed Al Bashir, Président de la République du Soudan,
- au gouvernement du Soudan, et
- au peuple de la République du Soudan,

leur profonde gratitude pour :

- a) la chaleureuse et fraternelle hospitalité africaine offerte à tous les délégués tout au long de leur séjour à Khartoum ;
- b) les facilités techniques et matérielles mises à la disposition du Conseil, qui ont favorisé le succès de la session.

Fait à Khartoum, le 21 avril 2005.

ANNEXE 5 : COMMUNIQUE FINAL

Le Conseil d'administration de l'Union africaine des télécommunications s'est réuni en sa sixième session ordinaire à Khartoum, du 19 au 21 avril 2005.

A la cérémonie de clôture, le Communiqué final a été lu par M. Sefako, Hlompho représentant la République du Lesotho.

Après avoir examiné les différents points à l'ordre du jour de la session ainsi que les différents documents de travail, le Conseil a adopté les résolutions, décisions et recommandation suivantes :

1. Résolution N° 01/CA/06/2005 sur les arriérés de contributions des Etats membres
2. Résolution N° 02/CA/06/2005 sur la réunion spéciale préparatoire du SMSI à Nairobi, du 16 au 20 mai 2005
3. Décision N° 01/CA/06/2005 sur l'approbation du Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union au cours de l'exercice 2004-2005
4. Décision N° 02/CA/06/2005 sur l'approbation du Programme de travail et du budget de l'exercice 2005-2006
5. Décision N° 03/CA/06/2005 sur le paiement de la contribution volontaire en vue de l'accélération de la liquidation des dettes envers le personnel
6. Recommandation N° 01/CA/06/2005 sur les comptes vérifiés de l'exercice 2003-2004

Le Conseil a adopté le thème suivant pour la commémoration de la Journée africaine des télécommunications, à commémorer le 7 décembre 2005 : **« Les Réseaux de la nouvelle génération (NGN) : défis et opportunités pour l'Afrique »**

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence Alzubair Basheer Taha, ministre de la Science et de la Technologie du Soudan. Dans son discours d'ouverture de la session, l'Invité d'honneur a rappelé en substance les principaux défis et opportunités du secteur des TIC en Afrique. Il a souhaité la bienvenue aux participants et un agréable séjour à Khartoum.

Le discours de l'Invité d'honneur a été précédé des allocutions du Directeur général de la NTC, du représentant de l'UIT, du Secrétaire général de l'UAT, et du président sortant du Conseil d'administration.

Le Conseil a procédé à l'élection du Bureau dont la composition est la suivante :

Président : le Soudan (M. Mustafa El-Tayeb, Directeur général de la NTC)

Vice-président : le Burkina Faso (M. Valentin Boukari Sawadogo, Directeur du département de l'interconnexion – ONATEL).

14 Etats membres du Conseil sur les dix-neuf participaient aux travaux. Il s'agit, par sous-région, des pays suivants :

- Afrique du nord : Egypte
- Afrique de l'ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana

- Afrique centrale : Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad
- Afrique de l'est : Ethiopie, Soudan, Tanzanie, Ouganda
- Afrique australe : Lesotho.

Le Kenya et la Libye, qui sont des Etats membres de l'UAT, ont également pris part aux travaux du Conseil en qualité d'observateur.

Il en est de même des membres associés dont les noms suivent :

- SUDATEL

Les organisations dont les noms suivent ont participé aux assises en tant qu'observateurs. Il s'agit de :

- l'Union internationale des télécommunications (UIT)
- RASCOM.

A l'issue des travaux, le Conseil a, au nom de tous les participants, exprimé sa gratitude au gouvernement et au peuple du Soudan, à travers une motion de remerciements lue par le chef de la délégation du Tchad, M. Abdelhamid M. Senoussi.

Le Président du Conseil a remercié tous les participants et loué l'esprit de coopération et de compréhension manifesté par les délégués tout au long des travaux. Il a souhaité à tous les participants un bon retour à leurs destinations respectives et déclaré la réunion officiellement close.

Khartoum, le 21 avril 2005.

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	PAYS/ORGANISATION	NOM & ADRESSE	TEL/FAX/E-MAIL
AFRIQUE DU NORD			
1.	Egypte	Dr. Amre Badawy Senior Adviser Ministry of Communications Smart Village Coiza Cairo, Egypt	Tel : + 202 5341355 Fax : + 202 5371010 Email : abadawy@mcit.gov.eg
2.		Ms. Fekria Allam International Relations Expert Ministry of Communications Smart Village, Giza, Cairo, Egypt	Tel : + 202 5341364 Fax : + 202 5371010 Email : fallam@mcit.gov.eg
3.		Mr. Hesham Abdul Rahman Head of Monitoring & Operating Sector National Telecommunications Regulatory Authority Smart Village, Giza, Cairo, Egypt	Tel : + 202 5344023 Fax : + 202 5344155 Email : hmshsen@tra.gov.eg
4.		Mr. Torek Kotb Program officer, International Relations Ministry of Communications Smart Village, Giza, Cairo, Egypt	Tel : + 202 5341366 Fax : + 202 5371010 Email : tkotb@mcit.gov.eg
5.		Mr. Ahmad El-Buckley International Relations Specialist National Telecommunications Regulatory Authority Smart Village, Giza Cairo, Egypt	Tel : + 202 5344123 Fax : +202 5344155 Email : abuckley@tra.gov.eg
AFRIQUE DE L'OUEST			
6.	Bénin	Mr. David Dossa Chef Division Relations Internationales Benin Telecoms SA 01 B. P. 5959 Cotonou Benin	Tel : + 229 312500 Fax : + 229 310727 Email : ddossa@opt.bj
7.	Burkina Faso	Mr. Valentin Sawadogo Chef de Departement des Interconnexions ONATEL 01 B. P. 10000 Ouagadougou 01 Burkina Faso	Tel : +226 50306744 Fax : +22650333709 Email : sawadogo.valentin@onatel.bf
8.	Côte d'Ivoire	Mr. Claude Tanyo Coulibaly Directeur de l'International ATCI 18 B. P. 2203 Abidjan 18 Cote d'Ivoire	Tel : + 225 20344709 Fax : + 225 20344375 Email : coulibaly@atci.ci

N°	PAYS/ORGANISATION	NOM & ADRESSE	TEL/FAX/E-MAIL
9.	Ghana	Mr. Bernard A. Forson Jr. Deputy Director General National Communications Authority 1st Rangoon Close P. O. Box CT 1568 Cantonments, Accra Ghana	Tel : + 233 27 7666777 Fax : + 233 24 4327171 Mobile : +233 244 327171 Email : ba_forsonjr@yahoo.com / ba_forsonjr@africaonline.com.gh
10.		Mr. Patrick Yiriyelleh Director Ministry of Communications P. O. Box M. 38, ACCRA Ghana	Tel : + 233 21 664727 Fax : + 233 21 667114 Email : pwiyiriyelleh@yahoo.com
11.		Mr. Joseph N. A. Codjoe Manager, Frequency Management National Communications Authority (NCA) P. O. Box C1568 Cantonments, Accra Ghana	Tel : + 233 21 776621 Fax : + 233 21 763449 Email : nca@ghana.com
AFRIQUE CENTRALE			
12.	Burundi	Mr. Nestor Misigaro Director General ARCT (Agence de Regulation) 360 Avenue Patrice Lumumba B. P. 6702 Bujumbura Burundi	Tel : + 257 210276 Fax : + 257 242832 Email : arct@cbinf.com
13.	Cameroun	Mr. Henri Ntoupendi Sub. Director Ministère des Postes & Télécommunications B.P 12118 Yaoundé	Tel: +237 2239612 Fax: +227 2239612 Email: ntoupendi@yahoo.fr
14.		Mr. Emmanuel Etitane Belinga Inspecteur Principal des Postes & Télécommunication Ministère des Postes & Télécommunications Yaoundé	Tel : +237 2223550 Fax : +237 2231510 Email :
15.		Mr. Samuel Valentin Ndjava Head of Legal Department and International Cooperation Telecommunications Regulatory Board P. O. Box 6132 Yaoundé, Cameroon	Tel : +237 2230380 Fax : +237 2230495 Email : ndjawal@yahoo.com
16.		Mr. Noa MVOGO Head of Department of Engineering Cameroon Telecommunication (CAMTEL) P. O. Box 1571 Yaoundé	Tel : +237 9920521 Fax : +237 2224770 Email : noamvogo@yahoo.fr
	République centrafricaine	Mr. Josue Yongoro Directeur Technique Agence Chargee de la Regulation des Telecommunications (ART) P. O. Box 1046 Bangui Republique Centrafricaine	Tel : + 236610864 Fax : + 236610582 Email : yongoro@intnet.cf

N°	PAYS/ORGANISATION	NOM & ADRESSE	TEL/FAX/E-MAIL
17.	Tchad	Mr. Abdehlhamid M. Senoussi Secrétaire général Ministère des Posts et Télécommunications B. P. 154 Ndjamena Tchad	Tel : + 235 521555 Fax : + 235 521530 Email : excellcab@yahoo.fr
18.		Mr. Abba Goni Barounga Directeur général Adjoint SOTEL TCHAD B. P. 1132 Njamena Tchad	Tel : + 235 521533 Fax : + 235 521442 Email : bag@intnet.td
AFRIQUE DE L'EST			
19.	Ethiopie	H. E. Mr. Hanfare M. Kadafo Ambassadeur Ethiopian Embassy P. O. Box 844 Khartoum Soudan	Tel : +249 1 83471156 Fax : +249 1 83 471141 Email : kadafoh@hotmail.com
20.		Mr. Abera Debele Diplomat Ethiopian Embassy P. O. Box 844 Khartoum Soudan	Tel : +249 1 83471156 Fax : +249 1 83 471141 Email : eekr@hotmail.com
21.	Soudan	Mr. El Tayeb Mustafa Abdul Rahman Director General National Telecom. Corporation (NTC) Khartoum, Amarat, Junction of Mohamed Nageeb & Street 21 st P. O. Box 2869 Khartoum Soudan	
22.		Eng. Awad E. Widaa Advisor to the Minister of Information & Communication and Acting Director Planning at NTC Ministry of Information and Communications Khartoum Soudan	Tel: +249 1 83 562351 Fax: +249 1 83 562351 Email: awab@ntc.org.sd
23.		Mr. Ibrahim Mustafa Siddig Technical Director National Telecom. Corporation (NTC) Khartoum, Amarat, Junction of Mohamed Nageeb & Street 21 st P. O. Box 2869 Khartoum	Tel: +249 1 83 484487 Fax: +249 1 83 484489 Email: siddig@ntc.org.sd

N°	PAYS/ORGANISATION	NOM & ADRESSE	TEL/FAX/E-MAIL
24.		Mr. Bashir Moussa Fathi Tarrif & Licencing Director National Telecom. Corporation (NTC) Khartoum, Amarat, Junction of Mohamed Nageeb & Street 21 st P. O. Box 2869 Khartoum	Tel: +249 1 83 484487 Fax: +249 1 83 484489 Email: fathi@ntc.org.sd
		Mr. ElTayib Eisa Ahmed Finance & Administrative Director National Telecom Corporation (NTC) Khartoum, Amarat, Junction of Mohamed Nageeb & Street 21 st P. O. Box 2869 Khartoum	Tel: +249 1 83 484487 Fax: +249 1 83 484489 Email: eeahmed@ntc.org.sd
25.	Tanzanie	Mr. John Nkoma Directeur General Tanzania Communciations Regulatory Authority (TCRA) P. O. 474 Dar Es- Salaam Tanzania	Tel : + 255 222118947 Fax : + 255 222116664 Email : jsnkoma@tcra.go.tz
26.		Dr. Joseph Samwel Kilongola Director Information communication Technologies Tanzania Communications Regulatory Authority P. O. Box 474, Dar Es- Salaam Tanzania	Tel : + 255 222118947 Fax : + 255 222116664 Email : jskilongola@tcra.go.tz
27.	Uganda	Mr. David Ogong Finance Manager Uganda Communications Commission (UCC) Communications House, Plot No. 1 Colville Streeet P. O. Box 7376 Kampala Uganda	Tel : +256 41 339000/5 Fax : +256 41 348832 Email : ogong@ucc.co.ug
AFRIQUE AUSTRALE			
28.	Lesotho	Mr. Sefako Hlompho Director Regulatory Telecommunications Services P. O. Box 15896 Maseru 100 Lesotho	Tel : + 266 22325595 Fax : + 266 22310984 Email : hsefako@lta.org.ls
PAYS NON-MEMBRES DU CONSEIL			

N°	PAYS/ORGANISATION	NOM & ADRESSE	TEL/FAX/E-MAIL
29.	Libye	Mr. Alamin Hassan Bek Director of Post and Telecom Bureau (TPBD) El-Zawia Street P. O. Box 81686 Tripoli, Libye	Tel: +218 21 3604101 Fax: +218 21 3604102 Email: laminbek@yahoo.com
30.		Mr. Gougilah Khalifa Head of International Organisation (TPB) Post & Telecom Bureau (Libya) El-Zawia Street P. O. Box 81686 Tripoli, Libye	Tel: +218 21 3604101 Fax: +218 21 3604102 Email: k_gougilah@hotmail.com
31.		Mr. Elarbi ELBAHLUL International Relations & Corporation Manager General Posts & Telecom Co. Tripoli Libye	Tel: +218 21 3611799 Fax: +218 21 3619488 Email: ELBAHLUL@BTINTERNET.COM
MEMBRES DE DROIT			
32.	Kenya		
	Communications Commission of Kenya (CCK)	Mrs. Peris NKONGE Director, Finance & Accounts Communications Commission of Kenya (CCK) p. o. Box 14448, Nairobi 00800 Kenya	Tel: + 254 20 4242000 Fax: +254 20 4242207 Email: nkonge@cck.go.ke
33.	Communications Commission of Kenya (CCK)	Mr. Christopher Wambua Public and Media Liaison Communications Commission of Kenya (CCK) P. O. Box 14448 Nairobi 00800 Kenya	Tel: + 254 20 4242000 Fax: +254 20 4242207 Email: wambua@cck.go.ke
MEMBRES ASSOCIES			
34.	SUDATEL	Mr. Imad Hissan Director General SUDATEL	Tel: + 249 9 Fax: +249 9 Email: info@sudatel.net
OBSERVATEURS ORGANISATIONS PARTENAIRES			
35.	ITU	Mr. Tilahun KEBEDE ITU Regional Office P.O. Box 1580 Addis Ababa Ethiopia	Tel : + 251 1 514855 Fax : + 251 1 517299 Email :
36.	KPMG Peat Marwick Vérificateurs externes	MS. Risper Genga OHAGA Auditor KPMG Peat Marwick	Tel: +254 20 Fax: +254 20 Email:

N°	PAYS/ORGANISATION	NOM & ADRESSE	TEL/FAX/E-MAIL
37.	RASCOM	Mr. Casimir Leke-Betechouh Vice President, International Relations RASCOM 01 B. P. 3628 Abidjan Cote d'Ivoire	Tel : + 225 20223674 Fax : + 225 20223676 Email : lekebc@RASCOM.ORG
SECRETARIAT DE L'UAT			
1.	UAT	Mr. Akossi AKOSSI Secretary General Posta Sacco Plaza, 11 th Floor, Monrovia Street P.O. Box 35282 Nairobi, Kenya	Tel: +254 20 216678 Fax: +254 20 219445 E-mail: sg@atu-uat.org Website: www.atu-uat.org
2.		Mr. Kwami MENSAH Events and Conference Coordinator	"
3.		Mr. Simon SIMBI Finance & Administration Coordinator	"
4.		Ms. Jenta A. AWINO Secretariat	"
5.		Mr. Marie-Bernard CAPO-CHICHI Translator	Mobile : 0722822477 E-mail: rocky_capo@hotmail.com
6.		Mr. Eltayib Eisa Ahmed Finance & Administration Manager National Telecom. Corporation (NTC)	Tel: +249 1 83 562372 Fax: +249 1 83562373 Email: itisalat@sudanmail.net
7.		Mrs Shadiah Meki Mohamed National Telecom. Corporation (NTC)	Email: shadiameki@yahoo.com.sg
8.		Ms. Maha Abdelwahab Gamal National Telecom. Corporation (NTC)	Email: mahoya_gamal@yahoo.com
9.		Ms. Entsar Mahmoud Ahmed National Telecom. Corporation (NTC)	Email: entsar@ntc.org.sd
10.		Ms. Sakina Elsadeg Ahmed National Telecom. Corporation (NTC)	
11.		Mr. Babiiker Mohamed Saeed National Telecom. Corporation (NTC)	Mobile: +249 912 299586 E-mail: babikersaeed@ntc.org.sd
12.		Mr. Yagoub Elwali National Telecom. Corporation (NTC)	
13.		Mr. Mohamed Mohamed Khair National Telecom. Corporation (NTC)	
14.		Mr. Eyas Elmamoun National Telecom. Corporation (NTC)	
15.		Mr. Amar El Kabashi National Telecom. Corporation (NTC)	

N°	PAYS/ORGANISATION	NOM & ADRESSE	TEL/FAX/E-MAIL
16.		Ashraf Widaa National Telecom. Corporation (NTC)	

**DEUXIEME PARTIE :
RESOLUTIONS, DECISIONS ET RECOMMANDATION**

N°	Résolution, Décisions et Recommandation	Page
1.	Résolution N° 01/CA/06/2005 sur les arriérés de contributions des Etats membres	
2.	Résolution N° 02/CA/06/2005 sur la réunion spéciale préparatoire du SMSI à Nairobi, du 16 au 20 mai 2005	
3.	Décision N° 01/CA/06/2005 sur l'approbation du Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union au cours de l'exercice 2004-2005	
4.	Décision N° 02/CA/06/2005 sur l'approbation du Programme de travail et du budget de l'exercice 2005-2006	
5.	Décision N° 03/CA/06/2005 sur le paiement de la contribution volontaire en vue de l'accélération de la liquidation des dettes envers le personnel	
6.	Recommandation N° 01/CA/06/2005 sur les comptes vérifiés de l'exercice 2003-2004	

Décision N° 01/CA/06/2005 sur l'approbation du Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union au cours de l'exercice 2004-2005

Le Conseil d'administration de l'UAT, réuni en sa sixième session ordinaire à Khartoum, au Soudan, du 19 au 21 avril 2005 ;

Prenant acte du Document N° CA/06/D04 sur le rapport du Secrétaire général sur les activités de l'union au cours de l'exercice 2005-2006 ;

Considérant le Programme annuel adopté par le Conseil lors de la 5^{ème} session ordinaire du Conseil ;

Prenant par ailleurs acte des observations favorables faite par le Conseil lors de ses délibérations sur le rapport ;

Décide d'adopter le rapport du Secrétaire général contenu dans le Document N° CA/06/D06 ;

Félicite le Secrétaire général pour la bonne présentation du rapport.

Décision N° 02/CA/06/2005 sur l'approbation du Programme de travail et du Budget de l'exercice 2005-2006

Le Conseil d'administration, réuni en sa sixième session ordinaire à Khartoum, au Soudan, du 19 au 21 avril 2005,

Ayant examiné le projet de Budget-Programme de travail de l'Union pour l'exercice 2005-2006 présenté par le Secrétariat général (Doc. N° CA/06/D06) ;

Considérant que les activités prévues dans le Budget-Programme de travail de l'exercice 2005-2006 sont conformes aux objectifs fixés par le Plan stratégique de l'Union pour la période 2002-2006 adopté par la Conférence de Plénipotentiaires d'août 2002 ;

1. Approuve le Programme de travail ci-joint et le budget de l'Union de l'exercice 2005-2006 qui s'élève à 913 260 \$ EU.

2. Instruit le Secrétaire Général:

- a) de réduire de 20 % la rubrique Evénements / Missions officielles et d'affecter les économies ainsi réalisées au financement négocié de la libération d'au moins un des fonctionnaires retraités encore en activité.
- b) de mettre sur pied un Comité du Conseil composé des États membres ci-dessous désignés, pour la préparation de la Conférence de Plénipotentiaires (CC/PC) prévue en 2006 : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Ghana, Kenya, Lesotho, Soudan, Tanzanie , Tchad.
- c) d'accorder un rang de priorité élevé aux activités ci-après :
 - o Conférence UPAP/RASCOM/UAT sur le projet E-Poste Afrique
 - o Liquidation des dettes envers le personnel
 - o Préparation de la Conférence de Plénipotentiaires par le comité du conseil
 - o Coordination des réunions africaines préparatoires aux grandes rencontres internationales sur les télécommunications et les TIC.

3. Adopte, sur la base du budget approuvé pour l'exercice 2005-2006, l'unité contributive pour les membres associés de la manière suivante :

▪ 1 unité	=	9 100 \$ EU
▪ ½ unité	=	4 550 \$ EU
▪ ¼ d'unité	=	2 275 \$ EU

4. Exhorte tous les Etats membres et les membres associés à honorer de manière régulière leurs engagements financiers envers l'Union.

Décision N° 03/CA/06/2005 sur le paiement de la contribution volontaire en vue de l'accélération de la liquidation des dettes envers le personnel

Le Conseil d'administration de l'UAT, réuni en sa sixième session ordinaire à Khartoum, au Soudan, du 19 au 21 avril 2005 ;

Considérant le rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union au cours de la période 2004-2005 ;

Considérant la Résolution N° 02/SE-CPL/99 de la 4^{ème} Session extraordinaire de la Conférence de Plénipotentiaires de l'UPAT, tenue au Cap, en Afrique du sud, les 6 et 7 décembre 1999 relative au paiement d'une contribution volontaire par chaque Etat membre ;

Conscient que cette résolution avait pour objectif principal de permettre l'apurement des dettes de l'UPAT ;

Conscient que l'Union doit encore à son personnel en poste et à ses agents admis à la retraite une somme substantielle en dépit des nombreux appels lancés aux États membres, lors de différentes réunions des organes de l'Union, à honorer leurs obligations financières vis-à-vis de l'Union ;

Lance de nouveau un appel aux Etats membres qui n'ont toujours pas payé cette contribution volontaire de 50 000 \$ EU de s'acquitter de cette obligation afin de permettre au Secrétariat général de réaliser l'objectif y relatif ;

Décide que les fonds payés au titre de contribution volontaire soient avant tout utilisés pour apurer toutes les dettes de l'Union envers son personnel ;

Charge le Secrétaire général de tenir le Conseil d'administration régulièrement informé des paiements reçus au titre de la contribution volontaire et de leur utilisation.

Résolution N° 01/CA/06/2005 sur les arriérés de contributions des Etats membres

Le Conseil d'administration de l'UAT, réuni en sa sixième session ordinaire à Khartoum, au Soudan, du 19 au 21 avril 2005 ;

Considérant le rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union au cours de la période 2004-2005 ;

Considérant toutes les résolutions antérieures de la Conférence de plénipotentiaires et du Conseil d'administration relatives aux arriérés de contributions ;

Reconnaissant que l'Union accuse encore vis-à-vis de son personnel en poste et ses agents admis à la retraite une dette substantielle de salaire ;

Recommande aux présidents respectifs de la Conférence de Plénipotentiaires et du Conseil d'administration, (Ministres chargés des télécommunications et des TIC du Kenya et du Soudan) :

- a) de prendre toute initiative utile afin de sensibiliser et d'inciter les pays accusant des arriérés de contributions à se mettre en règle avec la trésorerie de l'Union.
- b) de saisir l'occasion de la réunion spéciale des ministres chargés des TIC et des télécommunications de l'Union africaine (UA), prévue en mai 2005 à Nairobi, pour organiser, en marge des travaux, une concertation des ministres des Etats membres du Conseil sur les arriérés de contributions de l'UAT ;

Invite les Etats membres à amener les régulateurs, les opérateurs et les fournisseurs de services de télécommunications et de TIC de leurs pays respectifs à adhérer à l'UAT comme membres associés et à contribuer aux activités ainsi qu'à la poursuite des objectifs de l'Union;

Résolution N° 02/CA/06/2005 sur la réunion spéciale préparatoire du SMSI à Nairobi, du 16 au 20 mai 2005

Le Conseil d'administration de l'UAT, réuni en sa sixième session ordinaire à Khartoum, au Soudan, du 19 au 21 avril 2005 ;

Considérant le rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union au cours de la période 2004-2005 ;

Considérant l'organisation prochaine, par l'Union africaine (UA) et l'UAT, d'une réunion spéciale préparatoire du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) ;

Recommande la participation à un niveau ministériel de tous les Etats membres de l'UA et particulièrement de l'UAT à cette réunion spéciale.

Demande au président de la Conférence de Plénipotentiaires de l'UAT de prendre toutes les mesures visant à assurer la participation effective et personnelle du Président de la Commission de l'UA à cette réunion spéciale, ainsi que des présidents et Secrétaires exécutifs des institutions continentales et sous-régionales.

Invite le président de la Conférence à veiller à ce que tous les ministres des pays africains ayant abrité les conférences régionales préparatoires africaines du SMSI participent personnellement à la réunion spéciale en vue de la synthèse des conclusions des différentes conférences régionales.

Exhorte le Secrétaire général à consentir des efforts pour la coordination des initiatives prises par les différentes organisations régionales et sous-régionales dans le domaine des TIC, afin d'éviter la duplication des efforts et assurer l'harmonisation de la mise en œuvre des projets.

Charge le Secrétaire général de prendre toutes les dispositions nécessaires pour mettre en œuvre la présente résolution.

Recommandation N° 01/CA/06/2005 sur les comptes vérifiés de l'exercice 2003-2004

Le Conseil d'administration, réuni en sa sixième session ordinaire à Khartoum, Soudan, du 19 au 21 avril 2005,

Considérant les dispositions de la Constitution et de la Convention de l'UAT (Le Cap, 1999) ;

Ayant examiné les comptes vérifiés de l'Union pour l'exercice 2003-2004 présentés par l'Auditeur externe, KPMG-Kenya ;

Prend acte des recommandations formulées par l'Auditeur sur les arriérés de contributions dont une bonne partie peut être considérée comme créances douteuses et certaines dettes de l'Union restées impayées à ce jour et constituées en grande partie de sommes dues aux employés de l'Union ;

Charge le Secrétaire général de soumettre ledit rapport pour adoption à la prochaine session ordinaire de la Conférence de Plénipotentiaires.